

Mémoires

Revue Scientifique des Lettres,
des Langues, des Arts
et de la Communication



**MÉMOIRES, Revue scientifique des Lettres, des Langues,
des Arts et de la Communication**

ISSN-L : 3104-9370

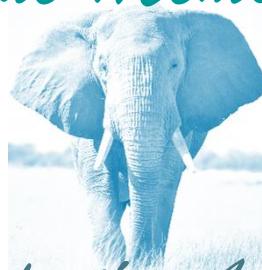
E-ISSN : 3104-9389

<https://memoiresrellac.ci/>

relac24.upgc@gmail.com

Université Peleforo GON COULIBALY (Korhogo – Côte d'Ivoire)

Revue Mémoires



Périodicité : Annuelle

Numéro 001, Volume 1 – Décembre 2025

Coordinateurs - Coordonnateurs

ESSE Kotchi Katin Habib & TOURE Kignilman Laurent

ADMINISTRATION ET NORMES ÉDITORIALES

Directeur de publication (Directeur de la revue)

Professeur IRIÉ Bi Gohy Mathias, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)

Directeur adjoint

Dr ESSÉ Kotchi Katin Habib, Université Peleforo Gon Coulibaly (Côte d'Ivoire)

Directeurs financiers

Dr KOUAMÉ Konan Richard, Université Peleforo Gon Coulibaly (Côte d'Ivoire)

Dre KOUAKOU Brigitte C. Bosson, Université Peleforo Gon Coulibaly (Côte d'Ivoire)

Rédacteur en chef

Dr TOURÉ Kignilman Laurent, Université Peleforo Gon Coulibaly (Côte d'Ivoire)

Rédacteur en chef Adjoint

Dr KOUAKOU Brou Médard, Université Peleforo Gon Coulibaly (Côte d'Ivoire)

Secrétaires administratifs

Dr ETTIEN Kangah Emmanuel, Université Peleforo Gon Coulibaly (Côte d'Ivoire)

Dr YEO Ahmed Ouloto, Université Peleforo Gon Coulibaly (Côte d'Ivoire)

Dr KOUAKOU Konan Arnaud J., Université Peleforo Gon Coulibaly (Côte d'Ivoire)

Chargé de Communication et marketing

Dr TOURÉ Bassamanan, Université Peleforo Gon Coulibaly (Côte d'Ivoire)

Dre KOFFI Anvilé Marie Noëlle, Université Peleforo Gon Coulibaly (Côte d'Ivoire)

Dr OUATTARA Alama, Université Peleforo Gon Coulibaly (Côte d'Ivoire)

Dr KOUAME Yao Gilles, Université Peleforo Gon Coulibaly

Représentants extérieurs

Dr (MC) CHAMSOUDINE Zataou Djibo, Université Abdou Moumouni (Niger)

Dr (MC) THIAM Khadim Rassoul, Université Gaston Berger de Saint Louis (Sénégal)

Dre (MC) GOUDET Laura, Université de Rouen (Normandie - France)

Dr COULIBALY Moussa, Université Assane Seck de Ziguinchor (Sénégal)

Dr AIFOUR Mohamed Cherif, Université de Oum El Bouaghi (Algérie)

Dr DEDO Hermand Abel, Université Félix Houphouet-Boigny (Côte d'Ivoire)

Dr SILUE Gomongo Nagarwélé, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)

Dr KONÉ Yacouba, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)

Dr KOUAKOU K. Samuel, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)

Dr OUINGNON Hodé Hyacinthe, Université Abomey-Calavi (Bénin)

Dr SÉRÉ Abdoulaye, École Normale Supérieure (Koudougou – Burkina Faso)

Dre MONSIA Audrey, Université Virtuelle de Côte d'Ivoire (Côte d'Ivoire)

Dr GBOGOU Abraham, École Normale Supérieure – Abidjan (Côte d'Ivoire)

COMITÉ SCIENTIFIQUE ET DE LECTURE

Professeur IRIÉ Bi Gohy Mathias, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
Professeur PAPÉ Adoux Marc, Université de Pennsylvanie (USA)
Professeur NGAMOUNTSIKA Edouard, Université Marien N'Gouabi (Rép. de Congo)
Professeur NDONGO Ibara Yvon-Pierre, Université Marien N'Gouabi (RD Congo)
Professeur KOUABENAN-KOSSONOU François, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
Professeur N'GUESSAN Assoa Pascal, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
Professeur OUEDRAOGO Youssouf, Université Joseph Ki-Zerbo (Burkina Faso)
Professeur TOUSSOU Okri Pascal, Université Abomey-Calavi (Bénin)
Professeur OUATTARA Vincent, Université Nobert Zongo (Burkina Faso)
Professeur KOFFI Loukou Fulbert, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
Dr (MC) BONY Yao Charles, Université Peleforo Gon Coulibaly (Côte d'Ivoire)
Dr (MC) BEUGRÉ Z. Stéphane, Université Peleforo Gon Coulibaly (Côte d'Ivoire)
Dr (MC) CHAMSOUDINE Zataou Djibo, Université Abdou Moumouni (Niger)
Dr (MC) COULIBALY Lassina, Université Peleforo Gon Coulibaly (Côte d'Ivoire)
Dr (MC) COULIBALY Nanourgo, Université Félix Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire)
Dr (MC) DJOKOURI Innocent, Université Peleforo Gon Coulibaly (Côte d'Ivoire)
Dr (MC) FANNY Losseni, Université Peleforo Gon Coulibaly (Côte d'Ivoire)
Dr (MC) FANNY Yacouba, Université Peleforo Gon Coulibaly (Côte d'Ivoire)
Dre (MC) GOUDET Laura, Université de Rouen (Normandie)
Dr (MC) KOUASSI K. Jean-Michel, Université Peleforo Gon Coulibaly (Côte d'Ivoire)
Dr (MC) KOUASSI Konan Stanislas, Université Peleforo Gon Coulibaly (Côte d'Ivoire)
Dr (MC) PENAN Yehan Landry, Université Peleforo Gon Coulibaly (Côte d'Ivoire)
Dr (MC) SAMBOU Alphonse, Université Assane Seck de Ziguinchor (Sénégal)
Dr (MC) SANOGO Drissa, Université Peleforo Gon Coulibaly (Côte d'Ivoire)
Dr (MC) SILUE Gnénébélougo, Université Peleforo Gon Coulibaly (Côte d'Ivoire)
Dr (MC) THIAM Khadim Rassoul, Université Gaston Berger de Saint Louis (Sénégal)

COMITÉ DE REDACTION

Dr ESSÉ Kotchi Katin Habib, Université Peleforo Gon Coulibaly (Côte d'Ivoire)
Dr TOURÉ Kignilman Laurent, Université Peleforo Gon Coulibaly (Côte d'Ivoire)
Dr KOUAKOU Brou Médard, Université Peleforo Gon Coulibaly (Côte d'Ivoire)
Dr ETTIEN K. Emmanuel, Université Peleforo Gon Coulibaly (Côte d'Ivoire)
Dr KOUAMÉ Konan Richard, Université Peleforo Gon Coulibaly (Côte d'Ivoire)
Dre KOUAKOU Brigitte C. Bosson, Université Peleforo Gon Coulibaly (Côte d'Ivoire)

LIGNE ÉDITORIALE



Faculté de conserver et de rappeler des états de conscience passés et ce qui s'y trouve associé... La Revue *Mémoires* (au pluriel) se pose comme un conservatoire des travaux inédits qui contribuent à enrichir les débats contemporains et à créer des pistes de développement. L'éléphant symbolise la force, la sagesse dans les pas, la résilience dans l'environnement universitaire et l'ambition de la revue.

MÉMOIRES est une revue de parution annuelle de l'Université Peleforo Gon Coulibaly.

Elle garantit la publication des contributions originales dans les domaines des sciences humaines et sociales notamment des Lettres, des Langues, des Arts et de la Communication. En vertu du Code d'Éthique et de Déontologie du CAMES, toute contribution engage son auteur, même des années après la publication de son article. La revue MÉMOIRES a pour vocation de promouvoir la recherche fondamentale et appliquée, en encourageant les approches transversales et innovantes. Elle s'adresse aux chercheurs, enseignants-chercheurs et professionnels désireux de partager leurs travaux dans un cadre rigoureux et exigeant. Les contributions peuvent relever de diverses méthodologies (théoriques, empiriques, comparatives, etc.), à condition qu'elles s'inscrivent dans une démarche scientifique claire et contribuent à l'avancement des connaissances.

[La Rédaction](#)

CONSIGNES AUX AUTEURS

Le nombre de pages minimum : 10 pages, **maximum :** 18 pages

Marge : haut et bas : 2 cm, droite et gauche : 2 cm.

Numérotation numérique : chiffres arabes, en bas et à droite de la page

Police : Arial narrow, Taille : 12

Interligne : 1,15

Orientation : Portrait

MODALITES DE SOUMISSION

Tout manuscrit envoyé à la revue Mémoires doit être inédit, c'est-à-dire n'ayant jamais été publié auparavant dans une autre revue. Les manuscrits doivent impérativement satisfaire les indications ci-dessous et envoyés au directeur de publication à l'adresse suivante : relac24.upgc@gmail.com

Titre : La première page doit comporter le titre de l'article (taille 16, gras, couleur **bleu-vert foncé**), les Noms et Prénoms des auteurs, leur institution d'affiliation et leur adresse complète.

Résumé : Le résumé ne doit pas dépasser 150 mots. Il doit être succinct et faire ressortir l'essentiel. Taille 10, interligne 1,0

Mots-clés : Ils ne doivent pas dépasser cinq.

Introduction : Elle doit fournir suffisamment d'informations de base, situer le contexte de l'étude. Elle doit permettre au lecteur de juger la valeur qualitative de l'étude et évaluer les résultats acquis.

Corps du sujet : Les différentes parties du corps du sujet doivent apparaître dans un ordre logique. (Ex : **1.** ; **1.1.** ; **1.1.1.** ; **2.** ; **2.1.** ; **2.1.1** ; etc.). L'introduction et la conclusion ne sont pas numérotées.

Notes de bas de page : Elles ne renvoient pas aux références bibliographiques, mais aux informations complémentaires.

Citation : Les références de citation sont intégrées au texte citant, selon les normes APA 7

Conclusion : Elle ne doit pas être une reprise du résumé et de la discussion. Elle doit être un rappel des principaux résultats obtenus et des conséquences les plus importantes que l'on peut en déduire.

Références bibliographiques : Les auteurs convoqués pour la rédaction seront mentionnés dans le texte selon les normes APA 7.

Journal : Appliquer les normes APA 7.

Livres : Appliquer les normes APA 7.

Proceedings : Noms et prénoms des auteurs, année de publication, titre complet de l'article et des proceedings, année et lieu du congrès ou symposium, maison et lieu de publication, les numéros de la première et dernière page.

SOMMAIRE

TRAORÉ Sogotènin Ramata, <i>Université Peleforo Gon Coulibaly</i>	<i>Le mode de dramatisation de la philosophie de la transculturalité dans Nous étions assis sur le rivage du monde... de José Pliya</i>	1-17
BOMBOH Maxime Bomboh, <i>École Supérieure de Théâtre, Cinéma et l'Audio-Visuel, INSAAC</i>	<i>L'esthétiques conjecturelle dans le théâtre de Jean Genet</i>	18-24
AGOBE Ablakpa Jacob, <i>Université Félix Houphouët-Boigny</i>		
KOUAME Clément Kouadio, <i>Université Félix Houphouët-Boigny</i>	<i>Français, illettrisme et parole des insuffisants rénaux : défis sociolinguistiques de la recherche qualitative en Côte d'Ivoire</i>	29-46
KOFFI Koffi Gnamien Jean-Claude, <i>Université Félix Houphouët-Boigny</i>		
SENY Ehouman Dibié Besmez, <i>INSAAC</i>		
KOUADIO Mafiani N'Da, <i>Université Félix Houphouët-Boigny</i>	<i>Symbolisation et vulgarisation de la fête des ignames chez les Agni sanwi</i>	47-59
TOUMAN Kouadio Hyppolite, <i>Université Alassane Ouattara</i>		
YAO Kobenan sylvain, <i>Université Alassane Ouattara</i>	<i>Des distorsions syntaxiques comme marqueurs de focalisation grammaticale dans Allah n'est pas obligé, La vie et demie et de La bible et le fusil</i>	60-74
MONSIA épouse Sahouan Gouelou Sandrine Audrey Flora, <i>Université Virtuelle de Côte d'Ivoire (UVCI)</i>	<i>Révolution scripturale, contribution littéraire et sociale : cas des Romancières postcoloniales.</i>	75-92
DOUMBIA Bangali, <i>Université Félix Houphouët-Boigny</i>	<i>De la mise en scène du factuel à l'engagement dans Monoko-zohi de Diégou Baily</i>	93-104
N'GONIAN Kouassi Anicet <i>Université Peleforo Gon Coulibaly</i>	<i>L'écriture érotique au féminin de Paul Verlaine à partir de la section « Les amies » du recueil Parallèlement</i>	105-121
KOUADIO Fortina Junior Ely <i>Université Alassane Ouattara</i>	<i>Les Châtiments de Victor Hugo : un creuset de l'humanisme</i>	122-136
LOGBO Azo Assiène Samuel <i>Université Alassane Ouattara</i>	<i>Une convergence des écoles d'écocritique à la bio(éco)thémie ivoirienne</i>	137-154
LANÉ BI Vanié Serge <i>Université Alassane Ouattara</i>	<i>De la pérennisation de la culture à la patrimonialisation du livre : une étude comparative entre « fiñ », le conte gouro et la bibliothèque</i>	155-169
KACOU BI Tozan Franck Sylver <i>Université Alassane Ouattara</i>		

KOUAMÉ N'Guessan Ange Corneille <i>Université Alassane Ouattara</i>	<i>Emploi des gallicismes chez Kourouma. Du culte de la langue française à son extension par phagocytose des langues et cultures locales africaines</i>	170-182
DADIÉ Bessou Jérémie <i>Université Alassane Ouattara</i>	<i>La morphologie phrastique atypique dans le discours : une quête énonciative comme tendance littéraire nouvelle chez Éric Bohème</i>	183-195
TANOH N'Da Tahia Henriette <i>Université Alassane Ouattara</i>	<i>La pluralité grammaticale de la conjonction de coordination « et » : une subjectivité énonciative et esthétique acquise</i>	192-210

Mémoires

n°1, Vol. 1



Mémoires | n°1, décembre 2025

Revue Mémoires, Université Peleforo Gon Coulibaly, Côte d'Ivoire

Revue **Mémoires**, ISSN-L : 3104-9370 E-ISSN : 3104-9389

relac24.upgc@gmail.com * <https://memoiresrellac.ci/>

La morphologie phrastique atypique dans le discours : une quête énonciative comme tendance littéraire nouvelle chez Éric Bohème

DADIÉ Bessou Jérémie

Université Alassane Ouattara

dadie.bessou@gmail.com

<https://orcid.org/0009-0004-7808-4491>

Reçu: 10/11/2025,

Accepté: 10/12/2025,

Publié: 31/12/2025

Résumé

Les constructions atypiques de phrase permettent de nous interroger sur leurs valeurs littéraires dans la mesure où la morphologie phrastique a des principes de constitution qui donnent lieu à des échanges efficaces. Certes, les formes phrastiques typiques existent bel et bien dans le discours littéraire, mais, la présence remarquée de structures atypiques y a un impact énonciatif. Ces formes phrastiques inhabituelles s'insèrent agréablement dans le discours littéraire en convoquant constamment la situation énonciative. Il se révèle, ainsi, un enjeu énonciatif à travers l'implication du contexte discursif dans la caractérisation et la compréhension des formes phrastiques. L'usage des formes phrastiques atypiques, en réalité, met en évidence, aujourd'hui, l'oral et le français parlé dans le discours littéraire.

Mots-clés : énonciation, morphologie, littérature, oral, phrase.

Abstract

Atypical sentence structures allow us to question their literary value, insofar as sentence morphology has principles of constitution that give rise to effective exchanges. Certainly, typical sentence forms do exist in literary discourse, but the notable presence of atypical structures, with their impact on enunciation, is also striking. These unusual sentence forms integrate pleasantly into literary discourse by constantly engaging with the enunciative situation. Thus, an enunciative stake emerges through the involvement of the discursive context in the characterization and understanding of sentence forms. The use of atypical sentence forms, in fact, highlights the presence of spoken language and colloquial French in literary discourse today

Keywords : enunciation, morphology, literature, oral, sentence.

Introduction

La phrase française est difficile à caractériser car il faut reconnaître « la complexité qu'il y a à définir de façon unanime la phrase » (R. K. Kouassi, p. 24, 2024). On prend soin de la définir selon des domaines de la linguistique. Ainsi, la phrase se conçoit, sur le plan syntaxique, comme une organisation des thèmes et prédictifs. Sur le plan sémantique, elle apparaît comme l'énoncé complet d'une idée. Du point de vue morphologique, l'on s'accorde ordinairement comme une dynamique graphique, matérialisée par des dispositions typographiques et syntaxiques. La phrase commence par une majuscule et se termine par un point fort. Il y a lieu de se demander si une telle tendance morphologique suffit à camper la phrase ? Bien plus, comment cette morphologie phrastique qui peut être atypique arrive à participer à la construction dynamique du discours littéraire ? Notre objectif est de montrer que les constructions atypiques de phrase concourent à asseoir le réel discours littéraire nouveau à travers le jeu de l'énonciation. Il importe de savoir que l'organisation atypique de la phrase répond à des besoins énonciatifs qui enrichissent la littérature et la langue française. À partir, donc, de la grammaire énonciative, nous allons, d'abord, présenter les formes typiques et atypiques majeures de la phrase, avant de dégager leurs enjeux énonciatifs pour révéler le discours littéraire nouveau à travers Zone 4 d'Éric Bohème.

1. De la morphologie phrastique à l'énoncé atypique

La grammaire met en place des règles prescriptives du bon usage. « À cette conception rigide et mutilante d'un « bon usage » exclusif de tout autre - qui est encore celle de la plupart des grammaires prescriptives s'oppose aujourd'hui celle, plus fonctionnelle, d'une norme variant selon les situations de communication » (M. Riegel et al. 2004, p. 11). Cette mise au point permet d'analyser les formes phrastiques du discours selon deux perspectives, le point de vue classique et la tendance atypique qui prend appui sur le principe de communication efficace du discours.

1.1. La morphologie classique de la phrase

La morphologie classique de la phrase est portée par la phrase simple qui fonctionne comme un énoncé minimal de sens complet. Elle obéit à une structuration qui met en place le thème et le propos dans une association minimale des syntagmes nominaux, verbaux et prépositionnels facultatifs.

Exemples :

- 1- Nos relations évoluèrent un peu. (Zone 4, p. 121)
- 2- J'ai payé mes consommations. (Zone 4, p. 127)
- 3- Elle est morte. (Zone 4, p. 143)
- 4- Elle pointe le doigt vers moi. (Zone 4, p. 112)

La phrase, dans sa description classique, présente une forme qui met en place des syntagmes ou des groupes syntaxiques dont l'association constitue la morphologie de base de la phrase. Un syntagme nominal est agencé à un syntagme verbal, éventuellement terminé par un syntagme prépositionnel comme on le constate, dans ces exemples, pour former le tout phrastique minimal. Observons :

1a- Nos relations / évoluèrent un peu.

SN + SV

2a- J'ai payé / mes consommations.

SN + SV

3a- Elle / est morte.

SN + SV

4a- Elle /pointe le doigt/ vers moi.

SN + SV + SP

La morphologie phrastique classique ordinaire associe des syntagmes successifs pour donner une forme à la phrase. Dans cette mesure, la phrase est simple, minimale. Mais, les possibilités d'extension peuvent gagner la phrase. On parle de phrase étendue ou de phrase expansée.

La phrase étendue peut l'être par l'expansion des termes phrastiques ou par l'extension verbale pour associer des propositions coordonnées ou subordonnées.

Exemples :

- 5- Je n'aime pas les boîtes de nuit de la zone 4 dévolues à une clientèle libanaise. (Zone 4, p. 110)
- 6- Elle se lève brutalement et s'enferme dans la salle de bain. (Zone 4, p. 149)
- 7- Plusieurs jours après, on se rendit compte qu'il s'était bel et bien agit d'une tentative de coup d'état, plutôt que d'une rébellion de soldats n'ayant pas touché leur pécule, comme la presse l'avait d'abord annoncé. (Zone 4, p. 11)

- 8- C'est seulement le jeudi suivant que je croise Claude, dans le hall du siège d'Ivoire Mobile, mais je n'ose lui demander comment s'est opéré le départ des délégués, le lendemain du numéro de Philomène. (Zone 4, p. 85)

Le cinquième exemple met en place une expansion des termes de la phrase. Ici, la phrase est simple mais expansée. Comprendons par expansion avec Martinet que c'est « tout ce qui n'est pas indispensable » (1993, p. 128) dans la phrase. En d'autres termes, la phrase minimale se voit compléter par d'autres éléments qu'on pourrait supprimer sans nuire à la phrase de base minimale. Ainsi, dans l'exemple 5, « Je n'aime pas les boîtes de nuit de la zone 4 dévolues à une clientèle libanaise », les éléments suivants peuvent être supprimés : « de nuit de la zone 4 dévolues à une clientèle libanaise ». Nous avons des compléments de nom « de nuit », « de la zone 4 » « à une clientèle » et des adjectifs qualificatifs « dévolues », « libanaise ». La phrase de base est simplement « Je n'aime pas les boîtes ».

Dans l'exemple 6, l'on constate une association de syntagmes verbaux pour allonger la phrase et lui donner une forme plus grande. Ici, l'expansion de la phrase existe « lorsque la fonction de l'élément ajouté est identique à celle d'un élément préexistant dans le même cadre, de telle sorte que l'on retrouverait la structure de l'élément primitif si l'on supprimait l'élément préexistant » (A. Martinet, 1993, p. 128-129).

6a- : Elle se lève brutalement et s'enferme dans la salle de bain.

Dans cette phrase, l'on a ajouté une tendance phrastique en plus. Si l'on supprime cette tendance de la phrase, la structure phrastique de base demeure :

Elle / se lève brutalement.

SN + SV

Par ailleurs, l'autre branche supprimée est une phrase viable si elle est reconstituée : « (Elle) s'enferme dans la salle de bain. » → Elle s'enferme dans la salle de bain.

La mise en commun des deux tendances verbales donne une phrase expansée par coordination en mettant en commun les sujets « elle » pour avoir une seule occurrence : « Elle se lève brutalement et s'enferme dans la salle de bain ».

Avec l'exemple 7, l'on constate que l'expansion phrastique se réalise par la subordination :

« Plusieurs jours après, on se rendit compte qu'il s'était bel et bien agit d'une tentative de coup d'état, plutôt que d'une rébellion de soldats n'ayant pas touché leur pécule, comme la presse l'avait d'abord annoncé ».

Nous constatons la présence d'une subordonnée complétive « qu'il s'était bel et bien agit d'une tentative de coup d'état, plutôt que d'une rébellion de soldats n'ayant pas touché leur pécule » et d'une comparaison « comme la presse l'avait d'abord annoncé ». La phrase prend une forme qui associe une proposition principale « Plusieurs jours après, on se rendit compte » avec des propositions subordonnées. Néanmoins, la forme phrastique est susceptible d'associer les tendances d'expansion pour prendre des formes plus élargies comme dans l'exemple 8 :

« C'est seulement le jeudi suivant que je croise Claude, dans le hall du siège d'Ivoire Mobile, mais je n'ose lui demander comment s'est opéré le départ des délégués, le lendemain du numéro de Philomène ».

L'on associe des expansions de termes et des expansions verbales par coordination et par subordinations. La limite de la phrase, par ce mécanisme, semble dépendre du locuteur et de la capacité à se faire comprendre malgré la forme allongée de sa phrase. Ces caractéristiques normatives de la phrase fonctionnent comme des données de base pour déterminer le discours. Mais, dans la dynamique énonciative, la morphologie phrastique est bouleversée et on assiste à des phrases atypiques.

1.2. La morphologie atypique de la phrase

La phrase atypique est caractéristique d'un énoncé très court, sans verbe conjugué explicite. La structure phrastique est alors incomplète. La morphologie phrastique est inhabituelle eu égard aux normes classiques. Nous nous situons, il faut le signifier, dans l'énonciation qui arrive à restituer le sens phrastique grâce à la situation d'énonciation. La morphologie phrastique, en réalité, est dite atypique, car elle ne respecte pas la structure standard.

Exemples :

- 9- La fête continue, avec la même insouciance.
Sans Evelyne. (Zone 4, p. 143)
- 10- C'est pour une inscription.
- D'un élève ? (Zone 4, p. 218)
- 11- Bon. Je cois la galère approcher. (Zone 4, p. 199)
- 12- L'émotion m'a fait oublier jusqu'au nom de famille d'Ange. Mon Dieu ! (Zone 4, p. 220)
- 13- Vous êtes qui, vous ?
- Moi ?
- Oui, vous ! (Zone 4, p. 219)
- 14- Vive le président Belmot ! répondit-on. (Zone, p. 331)
- 15- Euh, non. Pourquoi, tu la connais ? (Zone 4, p. 128)
- 16- Ah bon. Et pourquoi ? (Zone 4, p. 155)

La phrase atypique peut être vue comme une forme phrastique qui échappe à la forme classique. La prise en compte des éléments de base pour constituer la forme classique de la phrase n'est pas prise en compte. Les énoncés atypiques concernés ont des formes qui ne prennent pas réellement en compte l'association des syntagmes pour déterminer la forme du discours par la phrase. La phrase nominale est concernée par les formes phrastiques atypiques. C'est ce que l'on constate dans les exemples 9 et 10 avec « Sans Evelyne » et « D'un élève ? ». La dynamique des syntagmes est sapée pour laisser apparaître des bouts d'éléments de phrase.

Les interjections sont aussi des phrases atypiques, car elles appartiennent à « une classe grammaticale particulière » (M Riegel et al., 2004, 462). Des bouts d'éléments sont convoqués dans le discours comme forme phrastique. Nous avons : « Bon », « Mon Dieu ! », « Moi ? », « oui » (exemples 11, 12 et 13). Dès lors, il n'est pas étonnant que la morphologie de l'interjection soit atypique, souvent décalée par les formes émitives du discours.

Leur forme est axée sur une dynamique énonciative de sorte que « elles sont souvent liées aux phrases exclamatives, auxquelles elles servent souvent de renforcement » (*ibidem*). C'est le cas de l'exemple 14 « Vive le président Belmot ! répondit-on ».

L'on les conçoit comme des phrases particulières, car elles « sont généralement des formes figées et invariables, qui possèdent une grande autonomie syntaxique : comme les mots-phrases, elles peuvent former un énoncé à elles-seules » (*Ibidem*), manifestée par la forte émotivité dans le discours. C'est le cas dans les exemples 15 et 16 avec respectivement « Euh » qui exprime l'hésitation et « Ah bon » qui traduit l'étonnement. Le modus prend le pas sur le *dictum*¹.

Les formes atypiques de la phrase en contexte énonciatif sont nombreuses. On retient simplement que ces formes ne respectent pas la forme phrastique ordinaire. Sous l'influence de l'énonciation, les locuteurs formulent des tendances phrastiques qui s'écartent de la norme classique des phrases. Mais, cela n'a aucune incidence sur le discours. Bien au contraire, les formes phrastiques atypiques influencent le discours et la littérature contemporaine.

2. L'impact énonciatif de la morphologie phrastique atypique dans le discours littéraire

¹ Dans le discours, le *dictum* se présente comme le contenu propositionnel, c'est-à-dire l'information brute, tandis que le modus révèle l'attitude ou le jugement du locuteur sur le contenu informationnel.

La morphologie phrastique atypique montre que le discours s'appuie véritablement sur un conditionnement énonciatif. Ce fait révèle et concrétisent des formulations étonnantes mais viables de discours en contexte et en énonciation. Il faut souligner aussi que la morphologie atypique de la phrase révèle la langue dans sa qualité orale.

2.1. *Le discours en situation par la morphologie mésaventante de la phrase*

La dynamique et la valeur de l'énonciation est révélée dans le discours. La forme de la phrase tient de l'énonciation qui s'appuie sur l'émotivité du locuteur et des facilités qu'offre le contexte énonciatif, prêt à faciliter les échanges par des économies linguistiques.

Exemples :

- 17- Nous nous regardons, abasourdis par tant d'innocence. Que faire ? Que dire ?
(Zone 4, p. 277)
- 18- Jusqu'au jour où...Ou plutôt, jusqu'à la nuit où... (Zone 4, p. 194)
- 19- - Tu me connais ?
- Euh... (Zone 4, p. 270)
- 20- Ah ! Et qui la connaît plus ?
- 21- Noooooon ? (Zone 4, p. 244)

La phrase en contexte énonciative prend des formes inhabituelles fixées sur les rapports de communicabilité entre les différentes phrases en présence. Ainsi, « Que faire ? Que dire ? », dans l'exemple 17, n'a pas une forme classique de phrase mais s'intègre dans le discours pour traduire « Que devons-nous faire ? », « Que devons-nous dire ? ». La forme inachevée de la phrase, dans l'exemple 18, montre que le discours est interrompu dans son cours. Le locuteur hésite et ne révèle pas tout son discours.

La forme phrastique devient émotive dans les exemples 19 et 20 où le modus prend le pas sur le dictum pour inscrire l'énoncé dans une réelle économie linguistique : « euh... », « Ah ». L'émotion est poussée, dans l'exemple 21, à son amplification révélée par les étirements phonologiques dans l'interjection « Noooooon ? ». L'énonciation sert de base opératoire à des formes phrastiques atypiques.

Notons surtout que le dialogue devient le cadre propice de la manifestation des formes décalées de la phrase grâce aux différents appuis discursifs d'un locuteur à l'autre dans le jeu des échanges verbaux.

Cet appui est certain pour mettre en place une littérature de l'énonciation révélant des formes phrastiques atypiques mais qui répondent à de réelles intentions discursives et littéraires.

Exemples :

- 22- Mais Claude, Jean-Yves, tu les connais !
 - **Oui. Et alors ?** (Zone 4, p. 152)
- 23- J'essaie de l'embrasser dans le cou.
 - Tu n'auras rien !
 - Même pas un baiser ? je tente.
 - Même pas. (Zone 4, p. 174)
- 24- Quoi, c'est Angie ? Tu la connais ?
 - Un peu. D'autres, plus. (Zone 4, p. 140)

On remarque que la morphologie atypique, dans le discours littéraire, est caractéristique du discours dialogal. L'interlocuteur construit son discours en se servant à bon escient du celui du locuteur. En effet, les phrases typiques et atypiques, dans cette structuration du dialogue, forment un ensemble viable. « Ce ne sont donc pas les énoncés isolés d'un locuteur unique, mais au contraire l'échange entre (au moins) deux interlocuteurs engagés dans une interlocution langagière » (H. Weinrich, 2004, p. 20). Observons :

- 22a- Mais Claude, Jean-Yves, tu les connais ! → Oui. Et alors ? (je les connais/ Et alors si je les connais ?)
- 23a- Tu n'auras rien ! → Même pas un baiser ? je tente. (Je n'aurai même pas un baiser ?)
- 24a- Quoi, c'est Angie ? Tu la connais ? → Un peu. D'autres, plus. (Je la connais un peu. Mais, d'autres la connaissent plus.)

La morphologie atypique de la phrase est explicitée par le contexte énonciatif à travers le dialogue. Les locuteurs s'appuient sur les énoncés précédents pour économiser un certain nombre de propos dont on évite la redondance. Le poids de l'énonciation justifie la présence appréciable des formes phrastiques atypiques qui participent à la mise en place du discours littéraire. L'oral, par le français parlé, est tout aussi une manifestation utile pour asseoir une nouvelle littérature.

2.2. L'oral et le français parlé en littérature

La littérature s'appuie fondamentalement sur l'écrit, sûrement parce que « le français a d'abord été une langue écrite, élaborée dès les Serments de Strasbourg » (M. Grevisse et A. Goosse, 2008, p. 21). Mais, cette réflexion semble de plus en plus dépassée. Les conséquences de la morphologie atypique de la phrase sont

La morphologie phrastique atypique dans le discours : une quête énonciative comme tendance littéraire nouvelle chez Éric Bohème

manifestées par la particularité du discours dans la littérature actuelle. La langue utilisée n'est plus forcément académique. Elles puisent dans les réalités dynamiques de la communication. Dès lors, le français parlé prend une place importante dans le discours littéraire comme pour être fidèle à la réalité communicationnelle.

Exemples :

- 25- Sol lucet omnibus (Zone 4, p. 213)
- 26- White or Black ? (Zone 4, p. 212)
- 27- OK. Vous nous le préparer, s'il vous plaît ! (Zone 4, p. 147)
- 28- 50 mètres... 40 mètres... 30 mètres... voici la pancarte qui indique : « Chambres confortables et climatisées », 20 mètres... 10 mètres... le taxi ralentit. (Zone 4, p. 278)
- 29- Je paie mes journaux à Touré, tous les deux ou trois jours. Soit 3 quotients X 200 F X 2 jours = 12000 FCFA ou 3 quotients X 200F X 3 jours = 1800 francs CFA. (Zone 4, p. 184)
- 30- Jeté abandonné moi
 - Oui, toi
 - Ki téfè dir sa
 - Tu as dû partir avec le toubab gras
 - Kesketussé de mes proje (Zone 4, p. 316)
- 31- Tua intere de mamene 1 kdo pour Tferpardone
 - Comme quoi ?
 - Kome 1 recharge 10000
 - à 5000
 - 5000 tu sauvatet paTcouill (Zone 4, p. 318)

Les phrases sont révélées dans leur état « naturel » telles qu'elles sont dites par les locuteurs. Et Éric Bohème se fait fort de les révéler dans sa littérature. On trouve ainsi une forme du latin « sol lucet omnibus » (25). La traduction donne ceci :

Sol lucet omnibus : Le soleil brille pour tout le monde.

La forme traduite est typique et répond à la norme du français. Mais, la convocation d'une autre langue dans le discours en français rend l'énoncé atypique, car ne répondant pas aux exigences du français. Il en est de même pour les énoncés en anglais dans les deux exemples suivants (26 et 27) : « *Black or White ?* » (Blanc ou Noir ?) et « *OK* » (D'accord)

La convocation du style mathématique dans le discours permet de présenter des formes atypiques impliquant des chiffres en littérature. L'auteur écrit « 50, 40, 30, 20, 10 » au lieu des formes linguistiques ordinaires « cinquante, quarante, trente, vingt, dix » (exemple 28). L'exemple 29 est encore plus technique et livre un langage mathématique qui modifie totalement la phrase linguistique. Nous avons, ici, un réel

langage mathématique en littérature, tant l'auteur manifeste un désir plus qu'accru de traduire les vraies réalités du discours dans sa littérature.

Cette modernité littéraire, par la présence marquée de l'oral dans l'écrit, devient plus accrue quand l'écrivain convoque le langage SMS. Ce langage est une incursion de l'oral dans l'écrit. Elle envahit maintenant la littérature contemporaine. Les exemples 30 et 31 le montrent bien. L'on traduit juste les sons de l'oral dans l'écriture du discours sans prendre la peine de respecter la morphologie classique, ordinaire de la phrase.

- Jeté abandonné moi (Je t'ai abandonné, moi ?). La ponctuation n'est pas traduite.
- Ki tefé dir sa (Qui te fait dire ça ?)
- Kesketussé de mes proje (Qu'est-ce que tu sais de mes projets ?)
- Tua intere de mamene 1 kdo pour Tferpardon (Tu as intérêt à m'amener un cadeau pour te faire pardonner)
- 5000 tu sauvatet paTcouill (cinq mille, tu sauves ta tête pas tes couilles)

La forme phrastique est réellement atypique, décalée par des procédés mêlant lettres, chiffres, fusion de mots, distorsion des accents, de la ponctuation, etc. L'essentiel, c'est de communiquer par les facilités d'écriture en convoquant toutes les possibilités syntaxiques, phonologiques et pragmatiques du discours. On accède, avec Éric Bohème, à une tendance littéraire nouvelle par l'invitation de la technologie. Le discours parlé se présente comme une norme à exploiter en littérature. Le français parlé prend réellement un essor.

Ce français parlé est révélateur des discours mésaventages sur la forme des phrases. Ainsi, le langage devient saccadé, venant par à-coup. La phrase a une forme de rajout successif de tendances phrastiques oubliées.

Exemples :

- 32-Marie est maintenant enceinte. De son violeur. Et séropositive. (Zone 4, p. 315)
- 33-Ils les ont dès lors menacées de les jeter en prison et pour longtemps. Et d'en informer leurs familles. (Zone 4, p. 35)
- 34-Silué, qui sait tout est d'un avis plus réservé : selon lui, Arnaud n'est pas amoureux, mais « excité ». Sexuellement excité. (Zone 4, p. 275)
- 35-Et Augustine savait danser le rock très honorablement. En rythme. (Zone 4, p. 195)

La morphologique atypique de la phrase, dans ces exemples, laisse comprendre que la phrase en littérature n'est pas toujours une suite syntaxique qui rassemble en un bloc le sens « phrastique ». Des bouts de phrase deviennent utiles pour la constitution de la phrase intégrale afin de livrer un sens complet et une forme véritable.

La morphologie phrastique atypique dans le discours : une quête énonciative comme tendance littéraire nouvelle chez Éric Bohème

Reconstituons, selon la syntaxe classique, les bouts de phrase avec leur base pour nous en rendre compte :

32a- Marie est maintenant enceinte. De son violeur. Et séropositive.

→ Marie est maintenant enceinte de son violeur et (elle est) séropositive.

33a- Ils les ont dès lors menacées de les jeter en prison et pour longtemps. Et d'en informer leurs familles.

→ Ils les ont dès lors menacées de les jeter en prison et pour longtemps, et d'en informer leurs familles.

34a- Silué, qui sait tout est d'un avis plus réservé : selon lui, Arnaud n'est pas amoureux, mais « excité ». Sexuellement excité.

→ Silué, qui sait tout est d'un avis plus réservé : selon lui, Arnaud n'est pas amoureux, mais sexuellement excité.

35a- Et Augustine savait danser le rock très honorablement. En rythme.

→ Et Augustine savait danser le rock très honorablement en rythme.

La présence de l'oral, dans le discours, permet à l'auteur d'utiliser immédiatement les phrases en construction, les phrases dites au fur et à mesure du discours sans les corriger immédiatement au nom d'une honnêteté énonciative. La littérature, en effet, a pour habitude de reconstituer grammaticalement les phrases mal agencées et de les réécrire dans une morphologie phrastique impeccable. La morphologie phrastique atypique bouleverse la littérature contemporaine et offre une vérité énonciative du discours par les inconstances de l'oral révélées et utilisées dans l'écrit littéraire. Cette importance de l'écriture nouvelle est indiquée par R. K. Kouassi en ces termes :

« La structuration parataxique n'est pas toujours une absence constatée de la liaison grammaticale, mais elle peut se construire par simple démarcation syntaxique ou énonciative due à un ajout explicatif, énonciatif ou à une succession spontanée de propos. Une telle caractérisation de la parataxe montre qu'il faut admettre la continuité du discours par des procédés de l'oral comme le rajout autonome (syntaxiquement) d'informations subordonnées impliquant des étirements sémantiques, et comme la variation intonative dans la structuration. L'oral et le transcript (produit de la transcription orale) acquièrent ainsi une importance bien plus grande comparativement à l'écrit ordinaire » (R. K. Kouassi, 2017, p.95).

Pour lui, la morphologie atypique de la phrase révèle la parataxe orale comme une continuité discursive par la dynamique de l'oral qui rajoute, au fur et à mesure, des informations dans la phrase de base. Cette technique d'écriture met en évidence le transcript, la réelle transcription de l'oral par le fait littéraire.

On peut le constater, la morphologie atypique de la phrase tient de faire que les écrivains cherchent à produire un effet de style. Ils donnent une vivacité au discours,

ce qui oblige à recourir à des formulations atypiques, plus courtes mais dynamiques. Les structures mésaventantes observées dans la forme des phrases au détriment des formes classiques répondent à une fonction discursive qui place l'énonciation au cœur des échanges et des rapports de communication.

Conclusion

Toute phrase part d'une dynamique énonciative, qu'elle soit normative ou subversive, typique ou atypique. Sans l'énonciation, il n'y a pas de phrase, c'est-à-dire de segment minimal de pensée. La construction atypique de la phrase s'explique par cette donne énonciative importante pour construire le discours et le texte. La valeur littéraire des constructions phrastiques atypiques est palpable dans la littérature d'Éric Bohème avec *Zone 4*. L'oral prend toute son importance à travers la spontanéité du discours et l'honnêteté énonciative qui va avec. Le discours est rendu tel quel dans le fait littéraire. L'on convoque les énoncés atypiques pour s'inscrire dans une exigence discursive qui oblige à s'appuyer sur le discours antérieur. On comprend que la phrase a une forme non fixée au départ. C'est l'énonciation et le contexte discursif réel qui lui confèrent sa forme véritable, bien souvent révélée par des structures mésaventantes caractérisées par des formes atypiques. Néanmoins, ces formes subversives loin de saper la dynamique phrastique, la rendent dynamique pour les besoins de la littérature appelée à évoluer et à rendre les énoncés plus explicites, plus vrais. La nouvelle littérature révélée par Éric Bohème donne une place de choix au français parlé, à l'oral au point où l'on constate un désir de phagocytose de l'écrit. L'écrit, il faut le reconnaître maintenant, n'est plus la norme littéraire. Le discours littéraire actuel s'appuie aussi bien sur l'écrit que sur l'oral qui prend de plus de plus de l'ampleur sur l'écrit « pur ». Le langage SMS s'invite dans la littérature au point de nous forcer à comprendre que la réalisation d'une œuvre littéraire intégrale en langage numérique est attendue vivement.

Références bibliographiques

BOHÈME Éric, 2011, *Zone 4*, Abidjan, Fraternité matin.

GREVISSE Maurice et GOOSSE André, 2008, *Le Bon usage*, 14^e édition, Paris, De Boeck/Duculot.

KERBRAT-ORECCHION, 2009, *L'Énonciation. De la subjectivité dans le langage*, Paris, Armand Colin.

KOUASSI Roland Kouakou et ESSIS Alfred Akpa, 2024, « La problématique du principe de l'exclusivité des types de phrase dits obligatoires », *Akofena, Revue Scientifique des Sciences du Langage, Lettres, Langues et Communication, Varia*, N° 12, pp. 23-38.

KOUASSI Roland Kouakou, 2017, « La parataxe orale dans la structuration textuelle de *Voyage au bout de la nuit* de Céline », *Cahiers du GReMS*, n°2, pp. 95-114.

MARTINET André, 1993, *Éléments de linguistique générale*, Paris, Armand colin.

RIEGEL Martin, PELLAT Jean-Christophe et RIOUL René, 2004, *Grammaire méthodique du français*, 3^e édition, Paris, PUF/QUADRIGE.

WEINRICH Harald, 2004, *Grammaire textuelle du français*, Paris, Didier.